

Compte rendu de la réunion du Comité Local de Cohésion Territoriale (CLCT) dédié au plan de relance

Le 22 mars 2021 à 10h

Préfecture des Vosges - Salle Jean Moulin et visio

Introduction par M. le Préfet

Le CLCT est aujourd'hui réuni dans le format « comité départemental de suivi du plan de relance ». Lors de cette réunion, seront présentés un point d'avancement sur la mise en œuvre de ce plan dans notre département et les actualités sur les dispositifs les plus stratégiques.

Les moyens déployés sont considérables, inédits, ils doivent être mobilisés dans un calendrier resserré ce qui nécessite un partenariat de qualité et dynamique afin d'accompagner les acteurs économiques et associatifs.

Ce plan doit accompagner le rebond dans notre département, pour ceux qui ont subi des fermetures réglementaires mais aussi pour ceux qui sont moins touchés par la crise sanitaire.

Le plan de relance, ce sont 100 milliards d'euros sur 3 volets, avec des mesures gérées depuis le niveau national (par exemple Ma Prime Rénov'), des dispositifs gérés au niveau local au moyen d'enveloppes budgétaires qui ont été abondées pour aider les acteurs majeurs du territoire (comme la DSIL ou la DETR), ou encore des Appels à Projets (AAP) ou Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) lancés depuis le niveau national qui soutiennent un accompagnement local et notamment de l'ingénierie. J'attire votre attention sur ce dernier volet car il faut en tirer le meilleur parti.

Dans le département des Vosges, le plan de relance est organisé en 5 pôles :

- pôle cohésion-territoires
- pôle écologie
- pôle compétitivité
- pôle cohésion-emploi
- pôle budget et fiscalité.

Présentation par M. le secrétaire général

Julien LE GOFF présente le réseau des référents de la relance qui sera installé dans notre département début avril. Il a pour objectif de diffuser les informations et de permettre aux structures qui accompagnent les porteurs de projets d'identifier pour chaque projet les dispositifs proposés les plus adaptés. L'accompagnement doit se faire au plus près des structures, c'est pour cela que les organismes ont été associés (chambres consulaires, branches professionnelles, organismes d'employeurs, collectivités, associations et services publics de l'emploi).

L'exercice doit être le plus déconcentré possible, je remercie les structures qui ont d'ores et déjà désigné un référent. La réunion de lancement sera organisée rapidement.

➤ Pôle Cohésion

Aides destinées aux collectivités, **13M€** qui ont abondés les budgets habituels pour accompagner la résilience et la transition :

- **DSIL « part exceptionnelle 2020-2021 »** : **8,2 M€** majoritairement pour la résilience sanitaire (exemple maison santé professionnelle, réseaux assainissement), mais également pour la transition écologique (mobilité douce, îlots de chaleur) et la restauration du patrimoine historique et culture (églises, ponts).
- **DSIL rénovation Thermique des bâtiments publics** : **4,7 M€** majoritairement pour la rénovation de salles polyvalentes et gymnases mais aussi pour les réseaux de chaleur, les bâtiments scolaires et les mairies.

➤ Pôle écologie

Les AAP, AMI et autres dispositifs ne sont ps encore tous ouverts, ils s'ouvrent au fil de l'eau et vont s'étaler sur les 2 ans à venir.

- **Volet agriculture** : de nombreux dossiers sont déposés par les exploitants agricoles pour de l'investissement. Nous avons une véritable dynamique sur notre département pour les projets alimentaires territoriaux, porté pas les collectivités.
- **Volet forêt** : l'appui porte sur le reboisement et la filière (amont et aval).
- **Volet eau et biodiversité** : les dispositifs sur l'eau sont gérés par les agences de l'eau (modernisation des réseaux d'eau potable, traitement des boues des stations d'épuration...) et les dispositifs biodiversité sont gérés au niveau régional par la DREAL (aires protégées, continuité écologique terrestre). Un budget spécifique de **6,7 M€** est destiné aux travaux de sécurisation de Bouzey et aux prises d'eau.
- **Volet aménagement et habitat** : fonds friches pour 17 M€ sollicités, c'est plus que l'enveloppe régionale, il faudra donc prioriser les dossiers. Nous espérons une enveloppe complémentaire. Pour la rénovation thermique des logements sociaux, les dossiers seront déposés au fil de l'eau, tous les bailleurs sociaux sont engagés dans cette dynamique. Le dispositif Ma Prime Rénov' vient en complément des dispositifs existant dans notre département (notamment les PIG). Ces aides bénéficient directement aux entreprises locales. Enfin le dispositif « pont » porté par le CEREMA consiste en un diagnostic gratuit pour les communes éligibles : les inscriptions seront closes à la fin du mois. L'ATD est également disponible pour aider sur cette thématique et notamment pour les communes non éligibles.

FOCUS sur l'AAP renouvellement forestier ouvert depuis mi février (150 M€ au niveau national) :

Cet AAP fait suite à la situation compliquée pour nos forêts (sécheresse, scolytes). Il s'adresse à tous propriétaires de forêt (privé et public). Des opérateurs sont désignés pour aider les bénéficiaires (ONF et Forêt et Bois de l'Est), les organismes habituels sont également impliqués dans le dispositif (Chambre d'agriculture, CRPF). Les taux d'aides varient entre 60 à 80 %. **Il faut aller vite sur ce dispositif : 1^{er} arrivé - 1^{er} servi.**

M. VIRY attire l'attention sur les entrepreneurs qui ont des difficultés pour obtenir le paiement des aides Ma Prime Rénov, certainement dû au nombre de dossiers mais il faut être vigilant à ne pas fragiliser les acteurs économiques. Concernant le dispositif renouvellement forestier, il a un fort intérêt pour le département, il s'agit désormais d'obtenir des propriétaires des garanties d'engagement dans le dispositif et de dépôt des dossiers.

➤ Pôle compétitivité

- ***AAP territoire d'industrie*** : **18 entreprises lauréates** plus de 50 dossiers pour environ 350 emplois, pour plus de **12 M€** de subventions (une dizaine de refus). Tous les domaines sont concernés, bois, textile, plasturgie, métallurgie mais il reste des filières à promouvoir comme l'agroalimentaire et l'automobile.

Pour la suite, ***Guichet industrie du futur*** (48 dossiers déposés, 18 fois plus que prévu), ***AAP Territoires d'industrie*** (20 dossiers déposés et 10 en cours), ***Projets collectifs*** (jusqu'à fin 2021, 4 projets en cours avec un taux intervention de 50 %). Plan de formation et de recrutement à mettre en place avec Pôle emploi.

Julien LE GOFF explique que l'objectif est de prioriser les projets structurants avec création d'emplois. C'est un appel d'air pour la modernisation des entreprises et leur diversification. Nombreuses entreprises des Vosges sont des Groupes internationaux, elles sont comparées avec leurs équivalents dans d'autres pays, il est donc essentiel d'être réactif pour déployer le plan de relance. Nous travaillons également en mode projet pour avoir une instruction très rapide des dossiers.

Le Préfet indique que le niveau national a déjà annoncé un re-ventilation des enveloppes. Il faut accompagner les projets, il y a certainement des effets d'aubaine, mais ce plan permet une accélération des investissements pour cette course redoutable au niveau économique. De plus nos industriels doivent se moderniser rapidement.

Il faut amplifier les échos pour l'économie et notamment pour ceux qui n'ont pas répondu, il faut aller voir au plus près (agroalimentaire). Il y a des secteurs où notre département doit être présent il faut insister collectivement pour y aller et vite.

Mme ROUXEL UD-CGT regrette que les instances qui représentent les salariés ne soient pas associés dans les COPIL de ces projets d'envergure mais juste dans le suivi et dans l'écoute.

Le Préfet répond qu'il sera plus attentif sur la méthode et qu'il est possible d'en parler.

➤ ADEME

- AAP sur le ***fonds décarbonation de l'industrie*** : vient d'être lancé (réduction émission CO2) pour lequel il faut répondre avant le 17 mai.
- ***PCIAT*** : pour les grosses chaufferies biomasse.
- ***Tourisme durable*** : AAP qui vient de sortir, pour lequel la CCI (Mme Thomas référente) s'être proposée pour accompagner. Par exemple : isolation des piscines, économie d'eau, performance énergétique : matériel cuisine (four, plaque cuisson), gestion des déchets et biodéchets, évolution du système de chauffage (bois énergie).
- ***Dispositif TREMLIN*** : destiné au TPE et PME. Exemple : acquisition véhicules électriques, réduction et gestion des déchets ...

Il existe aussi tout un portefeuille de dispositifs sur le plastique.

Tous les projets qui bénéficient de l'aide ADEME peuvent également avoir droit à un prêt par la BPI. Ne pas hésiter à prendre contact avec l'ADEME

➤ Pôle cohésion – emploi

Un point est fait sur le marché du travail. Concernant l'activité partielle, les indemnités sont en place. Il y a des **aides intéressantes pour former et certifier** allant jusqu'à 100 % pour certaines entreprises.

Le **plan 1 jeune, 1 solution** permet de faciliter l'entrée des moins de 20 ans sur le marché du travail (aide à l'embauche, prime exceptionnelle d'apprentissage, l'emploi Franc +) mais permet également de simplifier l'accès des jeunes à des formations ou à des programmes dédiés et enfin accompagner les jeunes éloignés de l'emploi avec des parcours d'insertion sur mesure.

La filière d'insertion par l'activité économique (IAE) est un vrai investissement pour progresser vers un retour à l'emploi via un parcours classique. Il est important de consolider et de poursuivre le développement de cette filière.

➤ Pôle budget fiscalité

Ce qu'il faut retenir c'est la baisse de la moitié des impôts de production. Cette baisse permet d'accroître la compétitivité des entreprises et incite les entreprises à investir et à localiser de nouvelles productions. **45 M€** pour 3 800 entreprises vosgiennes concernées.

Pour les EPCI, c'est garantir que les recettes fiscales et domaniales ne seront pas inférieures à la moyenne entre 2017 et 2019 (acompte payé en décembre 2020 et solde en fin mai). **3,61 M€** pour 172 communes.

Questions-réponses :

Patricia HACQUARD UD-CFDT :

L'observatoire est un acteur, quelle place a-t-il dans le plan de relance ?

Nous avons signé une charte d'engagement malgré tout il est difficile de travailler ensemble. Il est important d'échanger sur la place de chacun. Norske skog a signé un accord de performance collective mais il n'est pas très optimiste pour le volet social.

Le Préfet prend acte pour mieux associer les syndicats.

4. Conclusion

Le Préfet souligne l'ampleur du plan de relance et sa bonne mobilisation au niveau départemental avec tous les partenaires. Il est important que cette implication financière soit un moyen d'accélérer les investissements qui seront producteurs de richesse, et permette un retournement de nos entreprises lorsque cela est nécessaire (modernisation, changement de production).

L'accélération de ce plan permettra de réduire les effets négatifs de cette crise et notamment sur l'emploi. M. le Préfet reste attentif aux effets sur la transition écologique et la réhabilitation des anciens bâtiments (friches).

Cette réunion sera reconduite afin de suivre et analyser le plus objectivement possible les évolutions de ce plan. Le Préfet remercie ce collectif pour le soutien apporté au plan de relance.

Le Préfet,



Yves SEGUY